



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

engagement français dans les projets spatiaux européens

Question au Gouvernement n° 1131

Texte de la question

ENGAGEMENTS FRANÇAIS DANS LES PROJETS SPATIAUX EUROPÉENS

M. le président. La parole est à M. Jean-Luc Lagleize, pour le groupe du Mouvement démocrate et apparentés.

M. Jean-Luc Lagleize. Ma question, à laquelle j'associe notre collègue de Toulouse Pierre Cabaré, s'adresse à Frédérique Vidal, notre ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mercredi dernier, où bien des choses se sont passées, Ariane 5 a parfaitement réussi son troisième lancement de l'année depuis le Centre spatial guyanais (*Applaudissements sur les bancs des groupes MODEM et LaR EM*). Elle a mis en orbite quatre nouveaux satellites du programme européen Galileo ; ce nouveau succès permet désormais à la constellation Galileo d'être pleinement opérationnelle. C'est là un projet d'indépendance stratégique défendu par la France depuis 1993, puis par l'Europe depuis 2003.

Il nous permet de disposer du système de navigation par satellites le plus précis, fiable et sécurisé, qui servira en matière d'agriculture, de protection civile ou encore de transports. Cet outil donne à la France et à l'Europe une indépendance stratégique aujourd'hui plus que nécessaire compte tenu de la versatilité américaine et de l'instabilité mondiale. Comment, en effet, rester insensible devant un fournisseur, même allié, qui déciderait seul de couper la couverture GPS d'une zone de conflit ou de changer la puissance d'un signal ?

Mais ce remarquable succès français et européen ne doit pas masquer les bouleversements majeurs que connaît le secteur spatial.

Tout d'abord, les acteurs privés du « New Space » comme SpaceX, Amazon, Google ou Facebook bousculent nos champions industriels, notamment avec des projets innovants comme des lanceurs réutilisables et à bas coût.

Ensuite, les pays qui ambitionnent d'entrer dans le « club spatial » n'ont jamais été aussi nombreux : la Chine, la Corée, l'Inde ou les Émirats Arabes Unis.

La création du CNES, le Centre national d'études spatiales, par le Général de Gaulle, voilà cinquante ans, a permis à la France de se projeter dans la conquête et la construction de l'espace.

Madame la ministre, face à ces défis, quelles mesures le Gouvernement met-il en œuvre pour préserver nos activités spatiales...

M. le président. Je vous remercie.

M. Jean-Luc Lagleize. ... et conserver notre leadership, notre excellence ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe MODEM et sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Mesdames et messieurs les députés, monsieur le député, comme nous tous ici, je me réjouis évidemment du succès de ce quatre-vingt dix-neuvième lancement d'Ariane 5.

C'est d'abord un succès pour ce lanceur, qui témoigne de l'excellence du CNES, mais aussi de l'Agence spatiale européenne, l'ESA, ou encore de notre industrie, puisque le portage est réalisé par l'industrie européenne.

C'est aussi le succès du Centre spatial guyanais, lieu que l'on nous envie internationalement, et c'est aussi celui de Galileo, donc de la Commission européenne et, une fois encore, du CNES, de l'ESA et du Centre spatial de Toulouse.

M. Jean-Luc Mélenchon. Oui ! Bravo !

Mme Frédérique Vidal, ministre. C'est, enfin, un succès pour notre recherche, avec ce système de localisation extrêmement précis qu'est Galileo : on a l'habitude de dire que lorsqu'un GPS indique dans quelle rue on se trouve, Galileo indique sur quel trottoir.

Il importe donc de penser également aux retombées économiques, que ce soit dans le domaine de l'agriculture – les intrants pourront être diffusés d'une manière beaucoup plus précise – ou dans celui de l'automobile, où Galileo nous permettra de conserver notre avance.

L'année 2018 est un moment clé. Le 14 juin dernier, le conseil de l'ESA a voté l'ensemble des financements du programme Ariane 6. La Commission européenne prévoit quant à elle un investissement de plus de 16 milliards d'euros pour l'espace dans le prochain programme-cadre. En ce qui concerne le « New Space », nous développons à la fois Calisto, Themis et Prometheus, le moteur à bas coût réutilisable, les satellites OneWeb au travers d'Airbus. Enfin, le CNES est en train de mettre en place un fonds CosmiCapital qui nous permettra de répondre aux défis dans le domaine spatial. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Lagleize](#)

Circonscription : Haute-Garonne (2^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1131

Rubrique : Espace et politique spatiale

Ministère interrogé : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Ministère attributaire : Enseignement supérieur, recherche et innovation

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 août 2018](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [2 août 2018](#)